

**Ville de Bagnols-sur-Cèze
Département du Gard - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n° 2023-01-36
du Conseil municipal
Séance du 11 janvier 2023**

**Date d'envoi des convocations
et de l'Ordre du jour du Conseil municipal : 05 janvier 2023
Nombre de Conseillers municipaux : 33
Nombre de Conseillers municipaux présents : 25
Nombre de Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : 6
Nombre de Conseillers municipaux absents : 2**

L'an deux mille vingt-trois, le 11 janvier à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michel **CEGIELSKI**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Fatiha **EL KHOTRI**, Ali **Ouatizerga**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Marilyne **FOURNIER**, Claude **ROUX**, Alain **POMMIER**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Thierry **VINCENT**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Michèle **FOND-THURIAL** procuration à C. BAUME, Christine **MUCCIO** procuration à P.BERTHOMIEU, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à J C. REY, Sylvain **HILLE** procuration à C. BOISSEL, Pascale **BORDES** procuration à A. POMMIER, Olivier **WIRY** procuration à T. VINCENT

Conseillers municipaux absents : Mourad ABADLI, Audrey BLANCHER

Secrétaire de séance : Carine BOISSEL

Objet : déclassement du domaine public communal d'une partie du Chemin Pignon et cession à M. et Mme FAILLE Philippe

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-21 et L. 2122-22,

Vu le Code de la voirie routière et notamment ses articles L. 141-4 et suivants,

Vu la délibération du Conseil municipal n°112/2016 en date du 8 octobre 2016 relative à la désaffectation puis au déclassement du domaine public communal d'une partie du Chemin Pignon ainsi qu'à l'ouverture d'une enquête publique,

Vu l'arrêté municipal n° 2022-08-958 en date du 25 août 2022 portant ouverture d'une enquête publique préalable à la désaffectation et au déclassement d'une partie du Chemin Pignon en vue de sa cession,

Vu le rapport et l'avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur en date du 9 novembre 2022,

Vu l'acceptation d'acquisition de M. et Mme FAILLE Philippe en date du 17 mars 2016,

Vu l'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale en date du 10 mai 2022 fixant la valeur vénale de la portion de chemin de 75 m² à 1.725 € HT,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie du 4 janvier 2023,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de procéder au déclassement du domaine public communal d'une partie du Chemin Pignon qui intégrera ainsi le domaine privé de la Commune,
- de céder à M. et Mme FAILLE Philippe une partie du Chemin Pignon, parcelle cadastrée BW 1097, d'une superficie de 75 m² et d'une longueur de 47 m, au prix de 1.725 € HT, frais de notaires à la charge de l'acquéreur,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à l'Urbanisme, à signer les actes à intervenir et tous documents se rapportant à cette affaire. Les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 11 janvier 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

Le 16 janvier 2023

et publié le 16 janvier 2023

